



Grenoble, le 16 janvier 2026

Coup de pouce Jeunes Isère : Soumets-nous ton projet !

Le Département et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Isère lancent la 5^{ème} saison du dispositif « Coup de pouces jeunes Isère ». Destinée aux Isérois de 11 à 25 ans, cette bourse à projets, pouvant aller jusqu'à 3 000 €, a l'objectif de leur donner un coup de pouce pour réaliser leurs rêves et révéler leurs talents !

Une bourse à projet pour soutenir les initiatives des jeunes Isérois

Le Département et la Caf ont à cœur de favoriser l'engagement citoyen des jeunes, leur autonomie, de rendre leurs rêves possibles, valoriser les projets qu'ils portent, de les accompagner pour qu'ils se concrétisent, et de rendre, grâce à ces initiatives, les territoires isérois plus dynamiques !

C'est pourquoi les deux institutions partenaires lancent la 5^{ème} édition de l'appel à projets « Coup de Pouce Jeunes Isère ». En substance ? Une bourse pouvant atteindre 3 000 € pour soutenir les projets des jeunes Isérois, qu'ils soient individuels ou collectifs, portés par eux seuls en toute autonomie ou avec l'aide d'une structure accompagnatrice. Ces projets doivent intégrer une portée éducative et citoyenne, et doivent permettre au territoire isérois de rayonner ou comporter une contrepartie au bénéfice du territoire.

Pour en bénéficier, voici les critères : avoir entre 11 et 25 ans, habiter en Isère et avoir un projet, seul ou à plusieurs, dans les domaines de la culture, du sport, de la solidarité, de la protection de l'environnement... La bourse ne peut excéder 80 % du coût total du projet, ce qui implique une recherche de cofinancement public ou privé. Pour les 20 % restant, il est également attendu une part d'autofinancement à hauteur de 5% minimum du coût du projet ou un engagement solidaire des jeunes (consistant à mener une action qui soit au bénéfice d'un intérêt général en Isère ou ailleurs, pendant ou après le projet).

Un même jeune ou groupe de jeunes ne peut déposer qu'un seul projet par an, que ce soit comme porteur unique, ou au sein d'un groupe. Tout projet ne peut être financé qu'une seule fois par le dispositif.

Pour obtenir le coup de pouce ? Rendez-vous sur la plateforme www.coupdepoucejeunesisere.fr avant le vendredi 27 mars 2026, à midi au plus tard ! Les porteurs de projets répondant au cadre de la bourse seront conviés en avril et en mai, pour présenter leur projet et partager leurs motivations aux membres des jurys organisés dans les différents territoires. Des jurys composés de la Caf, du Département, mais aussi de partenaires locaux œuvrant pour la jeunesse et de jeunes lauréats des éditions précédentes !



La 4^{ème} édition : un beau succès !

Et si on prend les mêmes et qu'on recommence, c'est parce que la 4^{ème} édition du Coup de pouce Jeunes Isère a été une nouvelle fois un franc succès :

- 32 % de projets supplémentaires soutenus par le dispositif depuis son lancement en 2022, soit au total 95 projets portés par 500 jeunes, pour un total de près de 190 000 € financés par le Département et la CAF de l'Isère en 2025.
- Avec 51 projets portés en autonomie par les jeunes et 44 projets accompagnés par des structures (soit respectivement 54 % et 46 % des projets soutenus), la dynamique initiée ces dernières années se maintient.

L'édition 2025 a mis en lumière la capacité d'initiative, d'autonomie et l'engagement constant des jeunes du territoire, tout en soulignant l'équilibre entre projets individuels et accompagnés. Elle a ainsi conforté la volonté commune de nos institutions de proposer un accompagnement adapté aux besoins et aspirations des jeunes Isérois.

- Les porteurs de projets avaient pour 63 % d'entre eux entre 11 et 17 ans, et pour 37 % entre 18 et 25 ans. Reflets de leur intérêt, les thématiques de leurs projets ont encore une fois été variées : culture (54 %), citoyenneté /solidarité locale ou internationale (12%), sport (16 %), développement durable et protection de l'environnement (11 %), animation de la vie locale (7%).

« Les jeunes débordent d'idées et d'imagination, il ne leur manque souvent qu'un coup de pouce pour concrétiser leurs projets. C'est pourquoi avec la Caf, nous avons à cœur de poursuivre ce Coup de pouce jeunes Isère avec cette 5^{ème} édition ! J'invite donc tous les jeunes Isérois à oser se lancer, à faire marcher leur imagination et à présenter leur projet avant le 27 mars prochain ! », souligne **Jean-Pierre Barbier**, Président du Département.

« Nous avons hâte de découvrir les projets que les jeunes nous soumettront lors de cette 5^{ème} saison, car la jeunesse iséroise est engagée, créative et mérite d'être soutenue dans ses projets. Nous sommes fiers de voir des jeunes nous présenter une diversité de projets, qui contribuent à leur épanouissement, développement et bien être. Nous invitons tous les Isérois et nos partenaires à relayer largement l'existence de ce dispositif », indique **Martine Kohly**, Vice-présidente du Département de l'Isère chargée de l'enfance, de la famille, de la jeunesse et des sports.

« La Caf a toujours été un acteur fortement impliqué dans l'accompagnement des jeunes. L'ambition au travers du projet « Coup de Pouce Jeunes Isère » est de favoriser l'engagement citoyen des jeunes et de valoriser les projets qu'ils portent. Par leurs actions, ils démontrent qu'ils sont, peuvent et doivent être acteurs des territoires et chaque projet qu'ils défendent contribuent à dynamiser ces derniers. En agissant conjointement avec le Département, nous favorisons l'autonomie des jeunes et les encourageons à exprimer leur créativité, à concrétiser leurs idées et à renforcer leur autonomie. Les



jeunes sont inspirants et porteurs de messages forts auxquels nous devons être attentifs », précise Florence Devynck, Directrice de la Caf de l'Isère.

« La jeunesse iséroise est pétillante et surprenante. Elle regorge de créativité, elle est solidaire, soucieuse de son prochain et de son environnement. Elle veut partager son optimisme. Le dispositif Coup de pouce Jeunes Isère permet de mettre en lumière cette jeunesse ! Seuls ou à plusieurs, dans le sport, la culture, l'environnement et bien d'autres domaines, les jeunes peuvent ainsi être soutenus dans leurs projets par la CAF et le Département. Cela peut être un révélateur pour certains et un véritable tremplin pour d'autres. Dans tous les cas, cela ne peut être que positif ! », affirme Olivier Thierry, premier Vice-président du Conseil d'administration de la Caf de l'Isère.

Contacts Presse

Département de l'Isère : Claire MARTIN - 06 86 69 98 01 – claire.martin@isere.fr

Caf de l'Isère : communication@caf38.caf.fr